Kompass / Europa

Le dossier de l'électricité Suisse-UE: la task force «Electricité» présente des solutions

Berne, le 10 septembre 2021

Après des mois de travail intense, la task force «Electricité» de Boussole / Europe présente son «livre blanc sur le système électrique Suisse-Europe». Dans ce dernier, des experts se penchent sur la question de savoir comment la Suisse peut avancer sur le dossier critique de l'électricité et de la coopération avec l'UE dans ce domaine afin de garantir l'approvisionnement en électricité et la sécurité du réseau en Suisse de manière économique et durable à moyen et à long terme. Outre une analyse et un examen détaillé de différentes options, la task force recommande huit points concrets à mettre en œuvre. Parmi lesquels le développement de centrales à gaz largement neutres en carbone à des fins de réserves.

Depuis le lancement en janvier 2021, Boussole / Europe a toujours souligné que le mouvement s'engage de manière active et constructive à développer les relations Suisse-UE sur une nouvelle base et à poursuivre systématiquement la voie bilatérale. «C'est pourquoi, entre autres, nous avons créé la task force ‹Electricité› dont la mission était de se pencher sur le dossier urgent de l'électricité. Elle l'a étudié, élaboré des solutions et des propositions pour un approvisionnement en électricité sûr, durable et économique en Suisse», souligne Philip Erzinger, directeur de Boussole / Europe.

La task force «Electricité» s'est réunie à plusieurs reprises sous la direction de Hans E. Schweickardt (Vice Chairman of the Supervisory Board Polenergia SA et ancien PCA d'Alpiq) et est constituée des membres Esther Peiner (experte en matière d'énergies renouvelables et de nouvelles technologies, Partners Group AG), Kurt Bobst (ancien CEO de Repower) et de Roberto Lombardini (ancien PCA d'Axpo). La task force «Electricité» présente le résultat de son travail sous forme de «livre blanc sur le système électrique Suisse-Europe». Par ailleurs, une étude a été menée dans ce contexte sous la direction de Esther Peiner, «Analyse de l'électricité suisse et de la sécurité de l'approvisionnement». Cette dernière se concentre notamment sur le thème de la décarbonisation de l'infrastructure et des réseaux énergétiques et présente des approches pour assurer une sécurité d'approvisionnement durable.

Dans son «livre blanc sur le système électrique Suisse-Europe», la task force voit plusieurs défis concernant l'approvisionnement en électricité de la Suisse et identifie divers facteurs affectant la sécurité de l'approvisionnement, à savoir: le développement lent des énergies renouvelables, les besoins accrus d'importations pendant les mois d'hiver, l'augmentation globale de la demande d'électricité et la fragilisation forcée de l'énergie nucléaire nationale. La task force en tire la conclusion suivante: la sécurité du réseau et de l'approvisionnement atteint ses limites et l'approvisionnement en électricité à l'échelle nationale n'est pas garanti à l'avenir! Par ailleurs, les membres de la task force sont d'accord sur le fait que la situation va s'accentuer et s'aggraver. En effet, même en cas de relations réglées avec l'UE dans le dossier de l'électricité, la sécurité de l'approvisionnement n'est pas garantie, la mise en œuvre de la stratégie énergétique 2050 n'est pas fiable et le risque d'incidents majeurs (black-outs, par exemple) en constante augmentation.
Hans E. Schweickardt, président de la task force «Electricité»: «L'action conjointe et déterminée de tous les acteurs est requise pour remédier à cette situation problématique avec des solutions viables.»

Alliance Boussole / Europe
Erlenweg 8
6312 Steinhausen
041 552 35 01
info@kompasseuropa.ch

Options pour sécuriser un approvisionnement en courant durable et économique
Dans son «livre blanc sur le système électrique Suisse-Europe», la task force «Electricité» a étudié six scénarios importants pour l'approvisionnement électrique en Suisse:

- la poursuite du statu quo;
- une stratégie d'autosuffisance;
- se concentrer sur les traités bilatéraux avec les pays voisins;
- des contrats de droit privé entre les gestionnaires de réseaux de transport;
- un accord intérimaire avec l'UE en matière d'électricité;
- l'augmentation du degré d'autosuffisance.

Dans leur analyse, les membres de la task force «Electricité» parviennent à la conclusion suivante:

1. Pour différentes raisons, les options de statu quo, d'autosuffisance et de traités bilatéraux avec les pays voisins ne représentent pas des options suffisantes ou valables. Les inconvénients, obstacles ou insuffisances qui en découlent sont trop importants.
2. Un accord en matière d'électricité global étant bloqué au niveau politique, il s'agit à présent d'élaborer avec l'UE un accord intérimaire. Il s'agit là d'une solution provisoire basée sur un accord technique sur l'électricité qui doit permettre à moyen terme de stabiliser – même provisoirement – la coopération sectorielle entre la Suisse et l'UE dans le domaine de l'électricité.
3. Les contrats de droit privé déjà en cours de négociation entre les gestionnaires de réseaux de transport doivent être poursuivis comme option de repli et bénéficier d'une plus grande attention au niveau politique.
4. L'augmentation économique et durable du degré d'autosuffisance par la prolongation de la durée d'exploitation des centrales nucléaires et le développement de la production d'électricité au moyen de centrales à gaz en grande partie neutres en carbone doit être mise en œuvre dans les plus brefs délais.

L'augmentation du degré d'autosuffisance renforcera notre position dans les négociations avec l'UE
Forte de ce constat, la task force «Electricité» recommande la mise en œuvre des huit points suivants pour faire avance le dossier critique de l'électricité et la coopération avec l'UE dans ce domaine, mais également assurer l'approvisionnement en électricité et la sécurité du réseau en Suisse à moyen et à long terme de manière économique et durable:

1. Une vaste campagne d'information sur l'urgence et le danger de la situation est nécessaire auprès des cercles des acteurs de l'industrie électrique, de la politique et des autorités, ainsi qu'auprès du grand public.
2. Les principaux acteurs du secteur de l'électricité doivent être réunis autour d'une table ronde – au plus haut niveau politique. Il serait là important de consolider les intérêts et d'élaborer une position commune à défendre quant à la solution pour les relations avec l'UE dans le dossier de l'électricité. Les participants sont tenus d'appliquer, de respecter et de soutenir cette position et ces mesures.
3. Il incombe au gouvernement fédéral d'établir rapidement un contact au niveau diplomatique le plus élevé avec l'UE et plus particulièrement avec les pays voisins concernés pour leur montrer qu'une solution au dossier de l'électricité solide, proche et durable sera profitable à tous. Les plus-values potentielles que la Suisse pourrait apporter au marché intérieur européen de l'électricité doivent être présentées et promues. En parallèle, il est important de présenter les répercussions négatives pour les différents membres de l'UE en cas d'échec.
4. Le Conseil fédéral est invité à nommer un délégué de haut rang, par exemple un secrétaire d'État, pour s'occuper du dossier de l'électricité et pour œuvrer immédiatement à une solution provisoire par le biais d'un accord provisoire sur l'électricité.

Alliance Boussole / Europe
Erlenweg 8
6312 Steinhausen
041 552 35 01
info@kompasseuropa.ch

5. Le Parlement doit être constamment associé aux processus décrits.
6. Eu égard à l'approvisionnement insuffisant en électricité en hiver, il convient de définir des mesures permettant d'assurer la stabilité du réseau et de l'approvisionnement jusqu'en 2035 au moins, au cas où les négociations sur l'accord intérimaire sur l'électricité ne pourraient être achevées. La première étape consiste à prolonger la durée d'exploitation des centrales nucléaires existantes (en prenant en compte les intérêts des exploitants de centrales nucléaires en matière de sécurité). Le développement de la production de courant dans des centrales à gaz largement neutres en carbone doit être lancé.
7. Le Conseil fédéral, le DFAE, l'OFEN et l'ElCom soutiennent les contrats de droit privé déjà en cours de négociation entre les GRT par des mesures d'accompagnement auprès de leurs interlocuteurs.
8. Les erreurs et idées fausses contenues dans le projet de la loi sur l'énergie révisée et de la loi sur l'approvisionnement en électricité doivent être corrigées. Le développement ouvert à la technologie de capacités de production (notamment des centrales à gaz) doit être rendu possible.

Pour plus de renseignements:
Secrétariat Boussole / Europe
Monsieur Philip Erzinger
philip.erzinger@kompasseuropa.ch
041 552 35 01
079 436 10 35
www.boussoleeurope.ch